# Représentations et statuts des langues dans les biographies langagières. Cas des étudiants universitaires

**Naziha BENBACHIR & M. Mohamed TOUATI**
**Université Abdelhamid Ibn Badis Mostaganem –**
**Université Ahmed Benahmed Oran**

**Abstract :**

***Le travail présenté s'inscrit dans le cadre d'une réflexion portant sur les biographies langagières. Dans ce cadre là, nous nous interrogeons essentiellement sur les représentations et les statuts des langues qui se profilent dans les récits d'étudiants de différentes filières (littéraires et scientifiques).***

***Mots clés : biographie langagière- représentations des langues- statuts des langues-***

***Abstract :***

***The work presented is part of a reflection on language biographies. In this regard, we are essentially considering different domains (literary and scientific).***

***Key words: language biography -representations of languages -status of languages***

## Introduction

Il s'agit d'un travail portant sur les biographies langagières des étudiants universitaires appartenant à deux filières différentes. Un travail qui vise de saisir leur plurilinguisme et d'appréhender leurs représentations des langues grâce à l'approche biographique.

Moins rigide est plus dynamique que la « méthode », la biographie langagière révèle l'intérêt et l'attitude envers les rapports qu'entretient le vécu le réel la représentation que l'on se fait. Ce processus à diverses profondeurs (Geertz, 1988,1990) comporte une reconstruction en général a posteriori, du vécu en mettant au jour un capital d'expériences biographiques.

Elle est un instrument d'investigation de la conscience linguistique ou langagière de la personne et en même temps un outil de travail individuel pour l'apprenant de tout âge.

L'intérêt croissant pour les biographies langagières démontre la nécessité pour les chercheurs de développer des questionnements, des concepts et une approche qui leur sont propres tant en sociolinguistique qu'en didactique des langues. Il semble également témoigner d'une volonté institutionnelle en Europe manifeste d'articuler les parcours de vie et les parcours d'apprentissage (Molinié (éd.), 2006) qui s'inscrit dans une perspective plus vaste de promotion du plurilinguisme.

Cette dimension de l'(auto)biographie langagière a pu être intégrée de façon productive en lycée professionnel (Lambert,2005) en formation d'enseignant (Perregaux, 2002) et en formation d'étudiants (Molinié,2002).

Ceci explique notre parti pris pour l'adoption des récits de vie comme outil de recherche qui propose une vision plus détaillée des profils langagiers des sujets enquêtés afin de saisir leur discours sur les langues.

C'est dans le champ de la didactique du plurilinguisme que l'on peut opérer des outils conceptuels s'appuyant essentiellement sur les travaux de Moore (2001), de Coste, Moore & Zarate (1997) et de Castellotti, Coste & Moore (2001) sur le plurilinguisme et les représentations des langues.

Dans cette recherche nous avons fait le choix d'une analyse qualitative basée sur l'analyse de discours. On sait que les représentations se manifestent de manière discursive, parfois implicite, parfois explicite. De nombreux auteurs rendent compte de cette dimension comme (Quasthoff, 1987 ; Van Djik, 1998 ; Meijer et Beijaard, 1999).

Il y a eu en Europe surtout dans les universités suisses et françaises un foisonnement d'études des représentations des locuteurs bilingues et des apprenants sur les langues et leur appropriation. Elles se sont fondées sur la nature essentiellement discursive des représentations et ont abordé les phénomènes dynamiques et complexes des représentations au moyen de méthode telles que l'analyse de discours.

**Protocole d'enquête et méthodologie de recherche**

Dans cette recherche nous avons fait le choix d'une analyse qualitative basée sur l'analyse de discours.

La question de recherche que nous formulons s'annonce comme suit :

Comment se représentent les étudiants arabophones et scientifiques leurs langues ?

L'objectif de cette recherche comparative est double :

-Analyser le statut des langues ;

-Analyser les représentations des langues.

Nous partons du postulat que ces deux publics n'ayant pas le même profil ne partagent pas nécessairement la même vision quand aux statuts et aux représentations des langues.

Pour ce faire, nous nous proposons, d'une part, de dégager le statut des langues à travers l'analyse du répertoire verbal et d'autre part d'analyser les représentations véhiculées dans les dénominations données par nos informateurs dans les biographies langagières.

Notre intérêt pour les biographies langagières s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche portant sur les écrivains algériennes(1) et sur la gestion du plurilinguisme en milieu professionnel (2).

Le présent travail a été mené au cours de l'année universitaire (2011-2012) à l'université de Mostaganem et à l'université d'Oran.

Les informateurs sont au nombre de 25; nous avons analysé 25 biographies langagières qui se répartissent comme suit :

-10 récits d'étudiants arabophones (3)

-15 récits d'étudiants scientifiques (4)

Le protocole de recherche consistait à demander aux étudiants des deux départements de raconter leur vie avec les langues dans la langue de leur choix (5).

Les deux catégories d'enquêtées présentent des profils différents. Ayant suivi le même parcours scolaire, ils ont reçu un enseignement en langue arabe depuis le primaire jusqu'au lycée.

Néanmoins, c'est l'université qui marque une rupture dans la langue d'enseignement. Systématiquement, les étudiants arabophones suivent un enseignement en langue arabe dans la langue de la spécialité (6).

C'est la seconde catégorie qui marque une grande rupture, puisque l'enseignement scientifique demeure en Algérie enseigné en français on pourrait le qualifier d'enseignement plurilingue puisque les enseignants

et les apprenants recourent en classe à l'utilisation du français et de l'arabe dialectal en salle de cours.

Cela pourrait-il avoir une incidence sur les statuts et les représentations des langues ?C'est dans cette perspective comparative, qu' il convient d'examiner dans une première phase le répertoire verbal de nos informateurs.

**-Que disent les étudiants sur les langues ?**

Issue de la sociolinguistique américaine des années 60, la notion de répertoire verbal prend rapidement une importance capitale pour la sociolinguistique. Elle va permettre aux chercheurs de considérer la totalité des « codes linguistiques » présents dans une communauté qu'ils appartiennent ou non à une même langue.

Une première lecture des récits fait apparaître plusieurs langues appartenant au paysage sociolinguistique algérien scolaire et extrascolaire .

Ceux qui connaissent le paysage linguistique algérien savent qu'il y existe une configuration quadridimensionnelle se composant de l'arabe algérien correspondant à la langue de la majorité et du kabyle (7) ,de l'arabe classique pour l'usage officiel et de la langue française pour l'administration et pour les enseignements scientifique et technique.

Le tableau qui suit rassemble l'ensemble des formes linguistiques citées par les sujets enquêtés comme faisant partie à des degrés divers de leurs biographies langagières :

**Langues citées**

| Informateurs arabophones littéraires | Informateurs scientifiques |
|---|---|
| Eddarja-<br>ellahdja el amia | Le dialecte algérien<br>Le dialecte algérien de l'est et de l'ouest<br>Le dialecte algérien oranais<br>Le dialecte algérien nedroumi |
| | Le kabyle |
| L'arabe el fosha | L'arabe classique |
| El irakia<br>Essouria<br>Echamia | |
| Le français | Le français |
| L'anglais | L'anglais |
| L'espagnol | L'espagnol |
| | L'allemand |

Une première lecture du tableau nous amène à justifier l'emploi du terme plurilingue pour l'ensemble des informateurs vu les diverses variétés de langues déclarées.

Nous avons choisi de conserver les différentes dénominations données car elles font montre de représentations différentes. L'étude des étiquettes que l'on attribue aux langues permet d'aborder les processus d'identification que les informateurs développent *« l'existence d'une dénomination, écrit Henri Boyer , crée un effet d'évidence qui peut se révéler décisif dans la construction d'une catégorie sociale »* (In Laroussi,2002).Nous remarquons que nos informateurs ont utilisé plusieurs dénominations pour parler de l'arabe dialectal et de l'arabe classique.

Pour dénommer l'arabe dialectal les sujets arabophones emploient les termes Eddarja et El amia. Ces différentes dénominations sont porteuses de représentations négatives et diglossiques opposées à l'arabe classique.

Il s'agit d'une constante prégnante dans l'idéologie linguistique officielle qui réserve une place de choix à l'arabe classique dans les différentes constitutions (1976,1986,1989) occultant les autres langues (vernaculaires) algériennes. En opposant l'arabe dialectal à l'arabe classique qu'ils désignent de « Fosha », les informateurs arabophones tracent une frontière entre ses deux variétés.

En effet, selon le schéma diglossique fergussonien, la darja représente la variété basse. Elle est acquise et parlée au sein de la famille, avec les copains et dans les échanges quotidiens, alors que la variété haute s'apprend à l'école et est utilisée dans un cadre formel.

Par ailleurs, nous constatons que les dénominations de l'arabe dialectal différent chez les informateurs scientifiques. Ces derniers parlent de dialecte algérien une dénomination reflétant le degré de conscience ethno/sociolinguistique *« qui permettent, au locuteur, d'une part, de mettre en relation ses langues et son identité »* (Moore, 2006).

D'ailleurs en le désignant de dialecte algérien ils lui attribuent une territorialité en harmonie avec l'identité et le paysage linguistique algérien.

D'autres informateurs, n'hésitent pas d'évoquer les différentes variétés du dialecte algérien nous pouvons le constater dans les propos suivants :

« Le dialecte algérien de l'est et de l'ouest » « Le dialecte algérien oranais (8) » « Le dialecte algérien nedroumi (9) » Ce sont les différentes variétés du dialecte appartenant à diverses aires géolinguistiques selon lesquelles on distingue celle de l'Est, celle du Centre, celle de l'Ouest et celle du Sud (Taleb-ibrahimi, 1997). Précisons par ailleurs, qu'il y a une relative intercompréhension entre ces différentes variétés.

Les propos de nos informateurs arabophones marquent des contradictions lorsqu'ils évoquent le statut des langues ainsi ils déclarent :

« c'est le premier dialecte que j'ai appris »

C'est aussi une langue « facile parce qu'elle n'a pas de règles et de bases » par opposition à el Fosha qui est une langue normée. L'adjectif « facile » traduit un degré de proximité (Castellotti, Coste & Moore, 2001 : 108) avec cette langue.

D'autres renforcent le statut du dialecte : « c'est le premier dialecte et ce n'était qu'un dialecte » Il est bien entendu, selon Moore, que ces dénominations : *« langue, parler, dialecte, patois, etc., ne désignent pas des différences purement linguistiques, mais des différences ou plutôt des inégalités économiques, sociales et culturelles »* (Moore, 2006 :46).

Quand nos informateurs évoquent el Fosha, qui est généralement une langue apprise en milieu scolaire, leurs réponses traduisent un degré de distance avec cette langue et trahissent les représentations de nos informateurs qui déclarent :

« c'est la première langue apprise à l'école ».

En effet, la première langue apprise lors de la scolarisation est la langue arabe classique. La constitution de 1963, fonde le choix de l'arabe littéraire comme seule langue nationale et officielle sur sa légitimité historique et religieuse comme le note Kahlouche *:« L'Islam et la langue arabe ont été des forces de résistances efficaces contre la tentative de dépersonnalisation des Algériens menée par le régime colonial. L'algérien se doit d'affirmer que la langue arabe est la*

*langue nationale et officielle et qu'elle tient sa force spirituelle essentiellement de l'islam »* (Kahlouche,2007 :100).

Les propos cités par nos informateurs renforcent le statut de la langue arabe classique ainsi que la distance exprimée (Castellotti, Coste & Moore, 2001 :108).

L'arabe classique acquiert dans les propos de nos informateurs le statut de langue grâce à son alphabet :« c'est une langue qui a un alphabet » c'est aussi :« une langue qui a une grammaire et des règles », elle est de ce fait différente de l'arabe dialectal qui est une non-langue sans alphabet et sans grammaire comme à l'image de cette réponse : « à l'école on apprend une langue différente de celle qu'on a appris à la maison »

Apparemment, l'absence d'écriture altère considérablement le statut de l'arabe dialectal, pour le sens commun, et selon Calvet *« l'écriture est liée à la langue, issue d'elle, d'un défaut constitutif (la fugacité) qui la caractérise, elle la complète, ce qui permet d'ailleurs à une partie de l'humanité de juger l'autre : si l'écriture est un complément de langue, alors, il y a des langues incomplètes, celles qui ne sont pas écrites »* (Calvet, 1996a :8).

Ainsi, c'est l'absence de code écrit et de statut de première langue nationale qui fait que l'arabe algérien soit stigmatisé.

Les propos de nos informateurs connotent aussi une conscience linguistique et langagière représentative de la réalité linguistique scolaire des algériens. On déduit aussi que l'école renforce la frontière entre l'arabe dialectal et l'arabe classique.

Une configuration qui est à l'opposé du discours des informateurs scientifiques, ces derniers chargent l'arabe dialectal d'affirmation identitaire et sociolinguistique. Ainsi, c'est la première langue apprise par l'algérien :

« tout a commencé avec l'arabe dialectal comme la plupart des Algériens »

« ma première langue c'est l'arabe je l'ai appris à la maison avec mes parents le dialecte algérien »

C'est aussi la langue d'échange et de communication à travers les instances énonciatives utilisées :

« **ma** première langue que je connais c'est le dialecte algérien j'ai appris ce dialecte quand j'étais enfant pour communiquer avec mon entourage, ma famille, mes voisins et mes amis »

« donc pour ma vie quotidienne c'est l'arabe dialectal afin de communiquer avec les gens »

« la plupart du temps je discute en arabe, je l'ai appris depuis mon enfance et c'est mes parents qui me l'ont appris »

« eddarja depuis ma naissance mais un peu de tout de l'est et de l'ouest »

On cite dans d'autres réponses aussi le kabyle comme première langue vernaculaire : « ma première langue que j'ai appris avec mes parents ». Une langue qui a été récemment promue au statut de langue nationale cela traduit une avancée prometteuse dans la politique linguistique algérienne depuis l'indépendance du pays.

Par ailleurs, l'arabe classique reste une langue scolaire associée à une fonction religieuse : l'arabe classique pour :« lire le Coran ».

Dans l'ensemble les propos de nos informateurs arabophones traduisent l'idéologie linguistique algérienne qui est en décalage avec la réalité sociolinguistique. En stigmatisant le dialecte algérien ils renforcent son statut de langue première dominante.

C'est une assignation qui est en harmonie avec la réalité linguistique prégnante dans le discours de nos informateurs scientifiques.

**Les autres langues du répertoire verbal :**

Nos informateurs ne manquent pas d'évoquer d'autres langues présentes dans leur répertoire verbal. Ils citent le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand. Ces langues sont apprises en contexte scolaire et extrascolaire.

Toutefois, le français cité dans la majorité des réponses est considéré comme une « langue étrangère » dans le discours des politiques et dans les textes officiels. Cette langue jouit d'un statut particulier, notamment en raison de causes historiques évidentes.

Et c'est à juste titre que Dalila Morsly note: *« A un niveau symbolique, la langue française(...) reste marquée comme la langue du colonisateur*

*qui a usurpé son statut de langue officielle aux dépens de la langue arabe »* (Morsly, 1984: 22).

Nous constatons que les témoins arabophones expriment un degré d'altérité vis-à-vis du français, comme en témoigne ces extraits: « une langue imposée » ou « je surpris une nouvelle langue à l'école ». « j'ai découvert la langue française, j'ai trouvé des difficultés pour comprendre le sens » « le français langue scolaire j'avais un problème à prononcer certains mots ».« la langue français langue scolaire ma mère ne connaît pas cette langue »

L'altérité et la distance trouvent ses origines dans le milieu familial qui n'a pas favorisé la socialisation avec cette langue.

Une contradiction, qui confirme le statut privilégié de cette langue chez nos témoins scientifiques, le français est désigné comme une L2, une langue transmise puisqu'elle est apprise dans le milieu familial avant la scolarisation, tel que cité dans ces réponses :

« et comme 2ème langue le français que j'ai appris avec mes parents enfin depuis que j'ai 3 ans mes parents m'apprennent des mots en français »

« jusqu'en 4ème année j'ai commencé à faire la langue française je n'ai pas trouvé vraiment de difficultés parce qu'on parle souvent français à la maison »

« mon père est né en France il me parle en français»

« j'ai fait la découverte de la langue française à ma grande surprise je fus émerveillé par son originalité et sa facilité »

Comme nous le constatons le français est la langue de première socialisation dans plusieurs réponses citées. Le français est aussi associé à des pratiques d'éveil aux langues, cette démarche qui ne vise pas selon Cavalli *« un véritable apprentissage des langues, mais plutôt une éducation au(x) langages et au(x) langues »* (Cavalli, 2008 :48).

Nous remarquons , que même si cette langue ne fait pas partie du paysage familial de certains informateurs, elle occupe le statut de langue véhiculaire et de communication dans leurs réponses : « après la 4ème année primaire j'ai appris le français rarement juste pour communiquer avec mes profs »

« je l'ai étudié grâce à ma meilleure prof aussi ma mère joue un grand rôle pour améliorer mon niveau et j'ai étudié cette langue pour mieux communiquer avec les autres »

« des fois je parle en français la langue que j'ai appris pendant mes études je l'ai appris pour pouvoir lire les livres discuter avec les étrangers ».

Les propos de nos informateurs traduisent la contradiction liée au statut du français qui est loin d'être considérée comme une langue étrangère. L'altérité est essentiellement familiale pour les informateurs arabophones. Alors que le français, occupe une place de choix chez les informateurs scientifiques.

**En guise de conclusion :**

L'étude des statuts et des dénominations qu'on attribue aux langues constitue un moyen important pour aborder les processus d'identification et les enjeux complexes qu'ils véhiculent

Dans l'ensemble, les propos de nos informateurs dévoilent deux discours :

Celui des informateurs arabophones traduit l'idéologie linguistique algérienne qui est en décalage avec la réalité sociolinguistique

Tout en affirmant leur loyauté à l'égard de l'arabe classique (El Fosha) et stigmatisant le dialecte algérien, ils renforcent le statut de cette dernière qui est la première langue dominante.

En fait, le discours des informateurs arabophones est caractérisé d'une part, par un nationalisme linguistique et d'autre part, par la mise à l'écart des autres langues dont Edarija en l'occurrence l'arabe algérien. Cela traduit l'existence d'une dichotomie outre une variété prestigieuse à savoir la langue nationale et les dialectes qui sont perçus comme des non-langues même s'ils sont utilisés le plus largement dans la vie quotidienne.

Bien que le statut de l'arabe classique provienne de sa légitimité de son officialisation de son caractère sacré et de- son statut et de son usage-demeure réservé uniquement aux situations formelles et scolaires.

Un autre discours se profile chez informateurs scientifiques qui déconstruisent et transcendent dans leurs propos le discours idéologique dans lequel ils n'écartent aucune langue

Cela implique une réflexion et une prise en charge des représentations et des idéologies linguistiques diffusées par l'école afin de les faire

évoluer vers un modèle consensuel reconnaissant le plurilinguisme de la société algérienne.

**Notes de bas de page :**

(1) *« Biographie langagière des écrivaines algériennes : pour une anthropologie .réflexive. Equipe de recherche »* Centre de recherche en Anthropologie sociale et culturelle CRASC, Oran (2010-2013).
(2) Benbachir, N. 2010. *Analyse des besoins langagiers en milieu professionnel : cas de la Sonatrach.* Thèse de doctorat. Université d'Oran. ALGERIE.
(3) Ce sont les biographies de mes étudiants. Puisque J'enseigne le français au département de lettres arabes
(4) Ce sont les biographies de mes étudiants. J'exerçais également des vacations au département des langues de l'université des Sciences et de Technologie 'Mohamed BOUDIAF.Oran.ALGERIE.
(5) Nous leur avions demandé de rédiger dans la langue de leur choix. Les étudiants arabophones ont rédigé en arabe et les étudiants scientifiques ont rédigé leur biographie en français.
(6) Ils poursuivent également deux modules d'anglais et de français 01 heure par semaine durant leur cursus.
(7) En 2002, l'Assemblée Nationale et le Sénat adoptent la loi portant modification de l'article 3 de la constitution par l'ajout de l'article 3 bis formulé ainsi « Art.3 bis- Tamazight est également langue nationale » (Loi-2002).
(8) Une variante dialectal de la ville d'Oran de l'ouest algérien.
(9) Une variante dialectal de l'ouest algérien de la région de Nedroma à proximité de la frontière marocaine.

**Bibliographie :**

Benbachir, N. 2010. *Analyse des besoins langagiers en milieu professionnel; cas de la SONATRACH.* Thèse de doctorat en didactique, Oran.
Castellotti, V., Coste,D., et Moore, D.2001. « Le proche et le lointain dans les représentations des langues et de leur apprentissage », in Moore (éd.). *Les représentations des langues et de leur apprentissage*, Paris, Didier, 101-132.
Cavalli,M.2008. « Du bilinguisme au plurilinguisme: de nouveaux défis pour les politiques linguistiques éducatives », in Castellotti ,V.,& Moore., (éds.). *La compétence plurilingue: regards francophones*, Transversales, Vol.23, Berne, Peter Lang, 26-50.
Coste, D., Moore, D., & Zarate, G. 1997. « Compétence plurilingue et pluriculturelle », Strasbourg, Conseil de l'Europe. Reproduit dans le français dans le monde, Recherches et applications, *Apprentissage et usage des langues dans le cadre européen,* juillet 1998, Paris, Didier Erudition, 8-66.

Geertz, C. 1988,1990. *Works and Lives: The Anthropologist As Author.* Stanford University Press
Paperbacks.
Kahlouche, R. 2007. Les incidences de la reconnaissance officielle de la langue tamazight et de la réhabilitation du français sur la situation sociolinguistique algérienne. In G. Chevalier,G., (Dir.). *Les actions sur les langues*, pp. 99-109. Edition des archives contemporaines.
Lambert, P..2005. *Les répertoires plurilectaux de jeunes filles d'un lycée professionnel : Une approche sociolinguistique ethnographique.* Thèse de doctorat, Université Stendhal, Grenoble III.
Meiji, P., Verloop, N., & Beijaard, D. 1999. « Exploring language teacher's practical knowledge about teaching reading comprehension". In *Teaching and Teacher Education*, Vol. 15, 59-84.
Molinie, M..2002. « Discontinuité sociolinguistique et cohérence biographique ».In *Bulletin vals-asla*, n°76, Bulletin Suisse de Linguistique Appliquée, 99-113.
Molinie, M.. 2006. (dir.). *Biographie langagière et apprentissage plurilingue.* Le français
dans le monde, Recherches et Applications n°39, Paris FIPF-CLE.
Moore, D.,2001 (dir.). *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes.* Paris, Didier Collection Crédif-Essais.
Moore, D..2006. *Plurilinguismes et école.* Paris, Didier Collection LAL.
Morsly, D,.1984 . « La langue étrangère. Réflexions sur le statut de la langue française en Algérie » . In *Le français dans le monde*, n°184.
Perregaux, C.. 2002. (Auto)biographies langagières en formation et à l'école : pour une autre compréhension du rapport aux langues. In *Vals-asla*, n°76, 81-94.
Quasthoff, U.,1987. Linguistic prejudice/stereotype.In Ammon, Dittmar, & Mattheier (éd.), *Handbook of sociolinguistics*, Berlin/New York, De Gruyter.
Taleb-Ibrahimi, KH. 1997. *Les algériens et leur(s) langue(s). Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger, Editions Dar El Hikma.
Vandjik, T.A.1998. *Ideology a multidisciplinary approach.* Londres, sage.

**Références électroniques :**

Laroussi,F.,2002. « La diglossie arabe revisitée Quelques réflexions à propos de la situation ».
http://insaniyat.revues.org/8583 [consulté le 15/02/2013].

***Touati Mohammed MCA Université ORAN 2***
***Domaine de recherche : didactique du FLE***
***Touati_2003@yahoo.fr***

***BENBACHIR Naziha MCA Université de Mostaganem***
***Domaine de recherche : didactique des langues***
***naziha.benbachir@univ-mostaganem.***